

## BULLETIN DE RESERVATION GROUPES SCOLAIRES

SAISON 2020-2021



### **Théâtre Joliette**

Scène conventionnée art et création – expressions et écritures  
contemporaines

04 91 90 07 94 / [www.theatrejoliette.fr](http://www.theatrejoliette.fr)

Grande salle & petite salle / 2 place Henri Verneuil / 13002 Marseille

Salle de Lenche / 2 place de Lenche / 13002 Marseille

**Virginie Bastié**

Responsable des relations avec les publics

04 91 90 74 29 – [virginie.bastie@theatrejoliette.fr](mailto:virginie.bastie@theatrejoliette.fr)

**Léa Meurice**

Chargée des relations avec les publics

04 91 90 83 70 – [lea.meurice@theatrejoliette.fr](mailto:lea.meurice@theatrejoliette.fr)

## Remplissez vos souhaits de spectacle(s) avant le 10 septembre 2020

### L'ENSEIGNANT

---

Nom : .....

Prénom : .....

Mail : ..... N° de téléphone.....

Adresse personnelle : .....

Discipline enseignée : .....

### L'ETABLISSEMENT

---

Etablissement : .....

Nom du gestionnaire : .....

Mail : ..... N° de téléphone.....

Nom du chef d'établissement : .....

Visite du théâtre souhaitée : Oui  Non

Si vous avez un projet pédagogique spécifique avec votre classe, merci de nous l'indiquer :

.....  
.....  
.....

Si vous avez des envies spécifiques d'accompagnement (atelier, intervention, rencontre...), merci de nous l'indiquer :

.....  
.....  
.....

*L'équipe des relations publiques reste à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en œuvre d'un projet pédagogique.*

## MODALITES DE RESERVATION

---

### TARIF GROUPE SCOLAIRE : 5€

Faites-nous parvenir le bulletin de réservation au plus tard le 10 septembre afin d'être prioritaire dans la demande de places.

Ce bulletin est à renvoyer par courrier (2 place Henri Verneuil, 13002 Marseille) ou par mail à [public@theatrejoliette.fr](mailto:public@theatrejoliette.fr).

Etant donné la situation actuelle, nous ne pouvons garantir votre pré-réservation, néanmoins, nous pourrions vous la confirmer à la rentrée dès que les nouvelles consignes seront données.

Une fois votre demande de réservation confirmée, un devis récapitulatif de votre commande vous sera envoyé par mail à faire valider par votre établissement. Ce document a valeur d'engagement mutuel.

Les modifications d'effectifs sont à communiquer au plus tard 15 jours avant la date de la représentation. Au-delà, les places seront toutes facturées.

Les accompagnateurs bénéficient de places gratuites sur la base d'une place pour 10 élèves. Les accompagnateurs supplémentaires bénéficient d'un tarif à 10 €.

Le retrait des billets s'effectue au guichet du Théâtre, le jour même de la représentation ou dès réception du règlement.

Merci d'être présents au Théâtre Joliette au minimum 20 minutes avant le spectacle. En cas de retard, merci de nous prévenir impérativement au **06 40 27 52 10**.

## INFORMATIONS CONCERNANT LE REGLEMENT

---

Modes de règlement :

- Espèces
- Chèque (à l'ordre de « THEATRE JOLIETTE »)
- Virement
- Carte e-PASS JEUNES

Dans le cas d'un règlement via le dispositif « e-PASS JEUNES » de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, il faudra avoir créé en amont la sortie sur <https://e-passjeunes.maregionsud.fr>. Pour l'organisation de la sortie e-PASS, merci de vous rapprocher de la hotline 03 87 78 78 24 ou de Véronique Turini : [vturini@maregionsud.fr](mailto:vturini@maregionsud.fr).

Autres informations à nous communiquer :

.....

.....

.....

.....

.....

